



RÉUNION ORDINAIRE

DATE: Le mercredi 24 novembre 2021

ENDROIT: Zoom

HEURE: 18 h 30

PROCÈS-VERBAL # 52

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance s'est ouverte à 18 h 33. M. Jean-Pierre Ouellet, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

Membre présent / 36 rue Court

OUELLET, Jean-Pierre, président

Maire de la Communauté de Haut-Madawaska

Membres présents / Zoom

PELLETIER, Roseline

Maire de Lac Baker

ROY, Paul

Représentant de DSL

ROUSSEL, Lise

Maire de Saint-Léonard

LEVESQUE, Josée

Représentante de DSL

MCGUIRE, Eric

Maire suppléant d'Edmundston

MARTEL, Alain

Représentant de DSL

GIRARD, Sylvie

Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska

LESVESQUE, Marcel

Maire de la Communauté rurale de Saint-André

SOMERS, Nicole

Maire de Saint-Quentin

DESCHÊNES, Marcel

Maire de Grand-Sault

DUBÉ, Carmon

Représentant de DSL

ROUSSEL, France

Maire de Drummond

PARENT, Lisa, vice-présidente

Maire de Rivière-Verte

Personnels présents / 36 rue Court

THIBODEAU, Johanne

Directrice des finances

CASTONGUAY, Marie-Eve

Directrice générale

LEBEL, Richard

Directeur du service de gestion des déchets solides

BELLEFLEUR, Lise

Adjointe à la direction

PRADO, Adrian

Analyste du territoire – Recherche et développement durable

Personnel présent / Zoom

DUFOUR, Catherine

Directrice de la planification du service d'urbanisme

Invités

LEVESQUE, Tom

Coordonnateur régional de la gestion des urgences, Région 1

DUBÉ, Gail

Gestionnaire des services locaux

Média

THÉRIAULT, Christine

Info Weekend

THERRIEN, Bobby

Acadie Nouvelle

3. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Alain Martel, appuyée de Mme Lisa Parent et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 24 novembre 2021 soit accepté tel que présenté.
ADOPTÉE

5. Procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 octobre 2021 pour approbation

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lisa Parent, appuyée de Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 octobre 2021.

ADOPTÉE

5. a) Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

6. Rapport de correspondance

Il n'y a aucun rapport de correspondance ce mois-ci.

7. Résolutions pour le secteur déchets solides et biogaz

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par Mme Roseline Pelletier, appuyée de M. Marcel Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

Pour le secteur des déchets solides :

Que la CSRNO autorise le transfert d'un montant de 41 615\$ du compte courant folio 29434 EOP au fonds de réserve en capital au compte # 33993 04866 12 à la Banque Scotia tel que prévu au budget 2021.

Que la CSRNO autorise que le placement CPG # 1RG91T (fonds de réserve en capital) à la Banque Scotia, au montant de 349 754.15\$, qui est venu à échéance le 22 novembre 2021, soit réinvesti avec l'autre portion du fonds de réserve en capital de 468 685.91\$. Le montant en question est dans le compte de placement à double taux # 33993 04866 12 et le taux est présentement de 0.35% qui est le taux le plus élevé pour les placements encaissables en tout temps.

ADOPTÉE

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lisa Parent, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que

Pour le secteur Biogaz :

Que la CSRNO autorise que le placement CPG # 1SJKPH (fonds de réserve en capital) à la Banque Scotia, au montant de 26 386.31\$, qui est venu à échéance le 22 novembre 2021, soit réinvesti avec l'autre portion du fonds de réserve en capital de 115 478.99\$. Le montant en question est dans le compte de placement à double taux # 33993 02471 11, dont le taux est présentement de 0.35% qui est le taux le plus élevé pour les placements encaissables en tout temps.

ADOPTÉE

8. Rapport de la direction générale

Il fut demandé que le président soumette aussi un rapport d'activités à chaque réunion ordinaire de la CSRNO.

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport de la directrice générale soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

9. Ressources humaines

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de Mme Roseline Pelletier et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la réunion ordinaire se poursuivre à huis clos suite à la réunion ordinaire.

ADOPTÉE

10. Dépôt des rapports de réunions tenues à huis clos

Rapport et recommandations des réunions huis clos à entériner. Étant donnée la nature confidentielle du contenu de la réunion huis clos du 27 octobre 2021 Mme Somers demande que cette motion ne soit pas affichée à l'écran. La motion du 27 octobre sera reportée à la prochaine réunion ordinaire pour approbation.

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de Mme Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter la résolution énumérée ici-bas et prise durant la réunion huis clos du 4 décembre 2019.

ADOPTÉE

1. Poursuite : Demande de consentement à être jointe comme partie défenderesse

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Mme Brigitte Martin, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO refuse de consentir à être jointe comme partie défenderesse dans la poursuite engendrée contre les propriétaires du 168 chemin de l'Église, Lac Baker.

ADOPTÉE

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lisa Parent, appuyée de M. Marcel Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter la résolution énumérée ici-bas et prise durant la réunion huis clos du 18 juin 2020.

ADOPTÉE

1. Manuel de gestion en ressources humaines

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que les membres du CA proposent que la directrice générale par intérim procède avec le dépôt du manuel de gestion en ressources humaines.

ADOPTÉE

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de Mme Lisa Parent et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter les résolutions énumérées ici-bas et prises durant la réunion huis clos du 27 janvier 2021.

ADOPTÉE

1. Ressources humaines

a) Embauche d'un directeur/directrice général.e – affichage interne

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO procède à l'ouverture du poste de directeur/directrice général.e à l'interne.

ADOPTÉE

b) Prime de départ

La proposition du président afin d'accorder une prime de départ du Directeur général ne reçoit pas l'assentiment du conseil d'administration.

c) Embauche d'un directeur/directrice au service des déchets solides – affichage interne

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Marcel Deschênes et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO procède à l'ouverture du poste de directeur/directrice au service des déchets solides à l'interne.

ADOPTÉE

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lise Roussel, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter les résolutions énumérées ici-bas et prises durant la réunion huis clos du 22 septembre 2021.

ADOPTÉE

1. Déontologie

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Eric Marquis, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU qu'une lettre d'excuses de la maire concernée soit présentée au conseil d'administration afin d'adresser sa position et son manque au code de déontologie.

ADOPTÉE

2. Ressources humaines

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Eric Marquis, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU que la CSRNO retienne les services d'une firme experts-conseils en ressources humaines afin d'aider le conseil d'administration dans l'évaluation de rendement de la direction générale. Que 3 représentants du CA reçoivent les informations de la firme, procèdent à l'évaluation de rendement et apportent une recommandation au conseil d'administration. Votes 10 pour et 1 contre.

ADOPTÉE

11. Prochaine réunion ordinaire de la CSRNO

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 26 janvier 2022.

12. Autres affaires

Aucun

13. Ajournement

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par Mme Lisa Parent et adoptée à l'unanimité, il fut
RÉSOLU D'ajourner la réunion à 18 h 57.

ADOPTÉE

.....
JEAN-PIERRE OUELLET
Président

.....
MARIE-EVE CASTONGUAY
Directrice générale

.....
LISE BELLEFLEUR
Secrétaire de séance